

# LE RDV DE L'INNOVATION PARAMÉDICALE

*LA PREMIÈRE RENCONTRE  
DES ENTREPRISES HEALTHTECH  
ET DES SOIGNANTS,  
ACTEURS DE L'INNOVATION SANTÉ*

21 JUIN 2023 | DE 09H À 17H30

INSTITUT DES METIERS DE LA SANTE  
HOPITAL XAVIER ARNOZAN - PESSAC

ORGANISÉ PAR

france  
biotech  
biotech | medtech | e-santé | IA  
LES ENTREPRENEURS DE LA HEALTHTECH

CHU  
BDX  
CENTRE  
HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE  
BORDEAUX

EN PARTENARIAT AVEC

afbs

ALLISNA  
ALLIANCE INNOVATION SANTÉ  
NOUVELLE-AQUITAINE

ANFIIDE

ANFIPA

ANCIM

ANISP  
ASSOCIATION NATIONALE DES  
INFORMATEURS DE SANTÉ-PUBLICITÉ

cnks

IPARM

## OFFRES DE SPONSORING

# INTRODUCTION

France Biotech, l'association professionnelle des entrepreneurs de l'innovation en Santé, le CHU de Bordeaux et l'écosystème néo-aquitain sont heureux de lancer le RDV de l'innovation paramédicale.

L'objectif de cette journée est de favoriser la visibilité des innovations portées par et pour les professionnels de la santé ainsi que de faciliter les échanges et les perspectives de collaborations entre soignants hospitaliers et libéraux et entrepreneurs de l'innovation en santé.

>> A l'issue de cette journée, des solutions concrètes émergeront en vue d'améliorer les pratiques de soins et le quotidien de travail des professionnels du monde de la santé.

**Cet événement a vocation à recevoir :**

- les entrepreneurs de l'innovation en santé,
- les équipes soignantes et administratives des CH et CHU
- les professionnels libéraux
- les experts du secteur

**Lieu de l'événement :**

Institut des Métiers de la Santé - Hôpital Xavier-Arnoz - Avenue du Haut-Levêque - 33600 PESSAC

# PROGRAMME PRÉVISIONNEL

**Accueil à partir de 09h00**

- Sessions plénières

**09h30** - Ouverture

**10h00** - Quelle est la place de l'innovation paramédicale dans l'accompagnement de l'innovation en santé ?

**11h00** - Pause et visite de la Démo-Zone

**11h30** - Comment mobiliser la communauté soignante dans les projets de recherche et d'innovation ?

**12h30** - Déjeuner et visite de la Démo-Zone

- Sessions en ateliers

**14h00 - Ateliers et échanges autour des thématiques :**

- La place de la formation dans le développement de l'innovation paramédicale
- Les conditions d'un rapprochement entre start-ups et personnels paramédicaux
- Les personnels paramédicaux, en première ligne de l'usage des outils connectés
- La réalité virtuelle au service de la formation des soignants
- Le développement de l'usage de DM d'impression 3D dans la pratique des soignants
- L'IA et l'amélioration du suivi des patients par les soignants (objets connectés, de la prévention primaire au suivi post soin)

**16h45** - Conclusion

**17h30** - Cocktail & Networking

# LE COMITÉ DE PILOTAGE

- **Régis Bernard** - Coordonnateur Général des Ecoles et des Instituts - Directeur de l'Institut des Métiers de la Santé - **CHU de Bordeaux**
- **Thibault Courgeon** - Directeur adjoint Pôle affaires médicales, recherche clinique et innovation **CHU de Bordeaux**
- **Gilles Duluc** - Directeur de la recherche clinique et de l'innovation **CHU de Bordeaux**
- **Luc Durand** - Coordonnateur général des soins - Directeur relations avec les usagers, services aux patients, des partenariats innovants **CHU de Bordeaux**
- **Pierre Henri Haller** - Membre du Bureau de l'ANCIM et Président Collège National de la Kinésithérapie **Salariée CNKS**
- **Florence Herry** - Vice Présidente de France Biotech et CEO - **Libheros**
- **Laurence Lachamp** - Directrice Générale - **Allis-NA, Alliance Innovation Nouvelle aquitaine**
- **Marie-Astrid Meyer** - Chargée de mission pour la pratique avancée et les protocoles de coopération - **DGOS**
- **Franck Mouthon** - Président **France Biotech**

Le rendez-vous de l'Innovation Paramédicale - PESSAC, le 21 juin 2023 - 2

## LES PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT

- **Allis-NA** - Alliance Innovation Santé Nouvelle Aquitaine
- **AFDS** - Association Française des Directeurs de Soins
- **ANCIM** - Association Nationale des Cadres de Santé
- **ANFIIDE** - Association Nationale Française des infirmières et infirmiers diplômés et étudiants
- **ANFIPA** - Association Nationale Française des Infirmières en Pratique Avancée
- **ANISP** - Association Nationale des Infirmiers Sapeurs-Pompiers
- **CNKS** - Le Collège National de la Kinésithérapie Salarié
- ...
- 

## LES TEMPS FORTS DE L'ÉVÉNEMENT



### Démo Zone & Espace Networking

- Espace de démonstration permettant les connexions entre les établissements de santé et les industriels autour des solutions innovantes
- Présentation des technologies par les industriels



### Sessions plénières organisées autour de Tables Rondes

#### Les grandes thématiques de ces Tables Rondes porteront sur :

- Quelle est la place de l'innovation paramédicale dans l'accompagnement de l'innovation en santé ?
- La mobilisation de la communauté soignante dans les projets de recherche et d'innovation ?



### Les Ateliers

#### Ateliers de travail sur pré-inscription en petit comité autour des sujets opérationnels et organisationnels du secteur :

- La place de la formation dans le développement de l'innovation paramédicale
- Les conditions d'un rapprochement entre start-ups et personnels paramédicaux
- Les personnels paramédicaux, en première ligne de l'usage des outils connectés
- La réalité virtuelle au service de la formation des soignants
- Le développement de l'usage de DM d'impression 3D dans la pratique des soignants
- L'IA et l'amélioration du suivi des patients par les soignants (objets connectés, de la prévention primaire au suivi post soin)

# LES OFFRES DE SPONSORING

Soumis à validation du comité d'organisation

DESCRIPTION	SILVER	GOLD Nombre limité	PLATINUM Exclusif
<b>Tarif</b>	2 000 € HT	5 000 € HT	10 000 € HT
<b>Organisation d'un atelier</b> créneau d'1h - choix du créneau et programme à définir avec le comité de Programmation			✓
<b>Prise de parole lors de l'événement</b> En ateliers ou table ronde en plénière (soumis à validation par le comité de programmation)		✓	
<b>Démozone</b> (à définir en fonction des espaces disponibles)		Espace d'exposition de 6 à 9 m <sup>2</sup>	Espace d'exposition de 10 m <sup>2</sup>
<b>Inscription à l'événement</b>	5	10	10
<b>Mention du partenaire dans le CP de l'événement</b>	✓	✓	✓ Avec Prise de parole
<b>Réalisation d'une interview écrite</b> en amont ou pendant l'événement	✓	✓	✓
<b>Visibilité sur l'ensemble des supports de communication de l'événement.</b> Site, programme, bulletin d'inscription, signalétique sur site, supports des conférences...	✓	✓	✓
<b>Mention sur les RS de France Biotech en amont, pendant et après l'événement</b> (Linkedin/Twitter + de 40 000 abonnés) et relayée par les partenaires de l'événement.	✓	✓	✓
<b>Logo sur les campagnes d'e-mailing</b> à destination de +8 000 contacts	✓	✓	✓
<b>Remerciement pendant la conférence d'ouverture</b>		✓	✓

# RÉCAPITULATIF PARTICIPATION SPONSOR

Ce document valide officiellement votre demande de Sponsoring pour l'événement

"le RDV de l'innovation paramédicale" le 21 juin à Pessac

Institut des Métiers de la Santé - Hôpital Xavier-Arnoz

Votre demande de participation sera soumise à validation par le comité de Pilotage de l'événement

**UN CONTRAT DE SPONSORING VOUS SERA TRANSMIS POUR CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION.**

ORGANISATION : \_\_\_\_\_

NOM DU RESPONSABLE : \_\_\_\_\_

FONCTION : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE FACTURATION : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tous les montants s'entendent en Euros HT (TVA : 20%)

Package SILVER Sponsor : 2 000 € HT

Package GOLD Sponsor : 5 000 € HT

Package PLATINUM Sponsor : 10 000 € HT

Tous les montants s'entendent en Euros HT (TVA : 20%)

Total à facturer : \_\_\_\_\_ €HT

Signature et cachet de l'entreprise (VEUILLEZ ÉCRIRE "LU ET APPROUVE" AU-DESSUS DE VOTRE SIGNATURE)

DATE: \_\_\_\_\_ Cachet et Signature : \_\_\_\_\_

Merci de nous retourner ce document comme suit :

- Par mail : [Hugo.servanton@france-biotech.org](mailto:Hugo.servanton@france-biotech.org)
- Par courrier : France Biotech | 10 rue d'Oradour Sur Glane, 75015 Paris

## CONDITIONS DE PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT LE RDV INNOVATION PARAMÉDICALE - LE 21 JUIN 2023 BORDEAUX PESSAC

### 1. Organisation

L'événement "**le rendez-vous de l'Innovation Paramédicale**" se déroulera à Pessac le 21 juin 2023. Adresse de l'événement : Institut des Métiers de la Santé - Hôpital Xavier-Arnoz - Avenue du Haut-Levêque - 33600 PESSAC

Il est organisé par l'association France Biotech dont le siège social est situé 10 rue d'Oradour sur Glane à Paris 15, ci-après dénommée l'Organisateur.

### 2. Objet

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Organisateur met à disposition un stand à un Exposant pendant la durée de l'événement. Il précise les obligations et les droits respectifs du participant et de l'Organisateur. Les modalités d'organisation de l'événement, notamment la date de début et de fin, sa durée, le lieu où il se déroulera, les heures d'ouverture et de fermeture sont librement déterminés par l'Organisateur qui peut les modifier unilatéralement. Le participant s'engage formellement à respecter le présent règlement.

### 3. Lieu et Dates de l'événement -

L'événement "**le rendez-vous de l'Innovation Paramédicale**" se déroulera à Institut des Métiers de la Santé - Hôpital Xavier-Arnoz - Avenue du Haut-Levêque - 33600 PESSAC, le 21 juin 2023. En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus pour cas de force majeure, l'Organisateur pourra changer de lieu ou en différer la date si la situation l'impose (arrêté préfectoral interdisant la tenue de la manifestation aux dates prévues). L'Organisateur pourra alors annuler l'opération après en avoir avisé le participant, et dans ce cas, sa présente demande d'admission se trouvera résiliée de plein droit, et ce sans indemnité pour le participant en dehors du remboursement des frais d'inscription mentionnés au point 4.

### 4. Cas de force majeure

L'Organisateur peut annuler ou reporter l'événement "**le rendez-vous de l'Innovation Paramédicale**" pour cause de force majeure. Constituent des cas de force majeure justifiant, à tout moment, l'annulation ou le report de l'événement toutes situations nouvelles sanitaires, climatiques, économiques, politiques ou sociales, à l'échelon local, national ou international non raisonnablement prévisibles au moment de la communication de l'événement auprès des Exposants, indépendantes de la volonté de l'Organisateur, qui rendent impossible l'exécution du Contrat ou qui emportent des risques de troubles ou désordres susceptibles d'affecter gravement l'organisation et le bon déroulement de l'événement "**le rendez-vous de l'Innovation Paramédicale**", ou la sécurité des biens et des personnes. En cas d'annulation par l'Organisateur pour cas de force majeure, le participant s'engage à n'exercer aucun recours contre l'Organisateur après paiement des dépenses engagées, le solde disponible sera réparti entre les Exposants au prorata des versements effectués. En cas de report par l'Organisateur pour cas de force majeure, celui-ci informera les Exposants des nouvelles modalités d'organisation dans les plus brefs délais.

### 5. Admission, Inscription, Annulation, Règlement

Sont admises à participer toutes entreprises, organismes ou administrations ayant une compétence dans le domaine des technologies médicales. L'Organisateur se réserve le droit de refuser une demande d'inscription pour quelque motif que ce soit et sans avoir à justifier sa décision. En cas de désistement du participant avant le **Judi 7 juin 2023**, le signataire demeure redevable de 50% du montant initial de sa participation, correspondant aux frais engagés par l'Organisateur. Le désistement ne peut être notifié à l'Organisateur que par lettre recommandée avec avis de réception, le cachet de la poste faisant foi. Passée cette date, la demande d'admission à l'événement "**le rendez-vous de l'Innovation Paramédicale**" devient définitive et irrévocable, et le participant demeure redevable de l'intégralité du montant initial de sa participation. Le règlement total de la participation doit être réglé au plus tard trois semaines avant l'événement, soit le **Judi 1er Juin 2023** dernier délai.

### 6. Prestations comprises dans le montant forfaitaire de participation

Les montants forfaitaires de participation sont de 2000 €HT - 5000 €HT et 10 000 € HT, suivant la formule choisie (parmi les formules Pack exposition membre ou non-membre). Ces prix d'inscription à l'événement "**le rendez-vous de l'Innovation Paramédicale**" comprennent les prestations décrites dans les rubriques « Les Packages pour les HealthTechs » du présent dossier.

### 7. Règles commerciales

Il est interdit aux participants de faire bénéficier à une autre société de tout ou partie des services offerts par l'événement "**le rendez-vous de l'Innovation Paramédicale**", sans l'accord préalable de l'Organisateur. Le participant s'interdit formellement de se livrer, à l'extérieur des lieux du salon, à des activités similaires à celles exercées dans l'enceinte de celles-ci, et ce pendant toute leur durée.

### 8. Obligation de résultat

L'Organisateur s'engage à mettre en œuvre avec diligence les moyens dont il dispose sans être tenu à une obligation de résultats.

### 9. Assurances

L'Organisateur est responsable civilement en sa qualité d'Organisateur de l'événement "**le rendez-vous de l'Innovation Paramédicale**". Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux participants. L'institut des Métiers de la Santé répond de sa responsabilité civile en qualité de propriétaire des immeubles et des installations, fixes ou provisoires servant aux journées d'affaires, ainsi que pour l'exploitation des activités et entreprises qu'il gère directement. Il en est de même pour toutes les entreprises extérieures. Le participant doit obligatoirement être couvert par une police d'assurance responsabilité civile individuelle et répondre de tous les dommages causés à autrui soit par lui-même, soit par son personnel ou ses installations. Le participant doit être couvert par une police d'assurance garantissant le matériel lui appartenant ou les biens confiés apportés lors de la convention.

### 10. Application du Règlement

L'Organisateur a le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement, et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires. Les circulaires envoyées aux participants ultérieurement font partie intégrante du présent règlement. Toute infraction du présent règlement peut entraîner l'exclusion du participant contrevenant, et ce à la seule volonté de l'Organisateur, sans mise en demeure et sans remboursement du montant de sa participation.

### 11. Compétences

En signant ce présent dossier, le participant déclare accepter sans réserve les clauses du présent règlement. En cas de contestation, et avant toute procédure, le participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'Organisateur. En cas de contestation, les tribunaux du siège de l'Organisateur sont seuls compétents.

# LE RDV DE L'INNOVATION PARAMÉDICALE

**LA PREMIÈRE RENCONTRE  
DES ENTREPRISES HEALTHTECH  
ET DES SOIGNANTS,  
ACTEURS DE L'INNOVATION SANTÉ**

21 JUIN 2023 | DE 09H À 17H30

INSTITUT DES METIERS DE LA SANTE  
HOPITAL XAVIER ARNOZAN - PESSAC

ORGANISÉ PAR

france  
biotech  
biotech | medtech | e-santé | IA  
LES ENTREPRENEURS DE LA HEALTHTECH

CHU  
BDX  
CENTRE  
HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE  
BORDEAUX

afds

ALLISNA  
ALLIANCE INNOVATION SANTE  
TENDRELLÉ-AQUITAINE

ANFIIDE

ANFIPA

ANIM

ANSP  
ASSOCIATION NATIONALE DES  
SAPRANS DE SANSUS-FOURRES

cnks

IPARM

EN PARTENARIAT AVEC

## INFORMATION ET CONTACTS

### REALATIONS PARTENAIRES

Olivier Chabanon

Délégué Général

[olivier.chabanon@france-biotech.org](mailto:olivier.chabanon@france-biotech.org)

Hugo Servanton

Chargé du Business Développement et des  
Partenariats

[hugo.servanton@france-biotech.org](mailto:hugo.servanton@france-biotech.org)

Tel : +33 7 63 00 66 61

### PROGRAMME, ORGANISATION PRATIQUE ET COMMUNICATION

Olivia VANNIER

Chargée de Communication et des événements

[olivia.vannier@france-biotech.org](mailto:olivia.vannier@france-biotech.org)

Violaine GAUTHIER

Responsable Communication et événements

[violaine.gauthier@france-biotech.org](mailto:violaine.gauthier@france-biotech.org)

Tel : +33 (0)1 88 32 00 48